

Palluau Infos

N°29

DÉCEMBRE 2022

Mairie de Palluau

5 rue de Lattre de Tassigny
85670 PALLUAU
Tél. 02 51 98 50 24
www.palluau.fr

 <https://www.facebook.com/communedepalluau>

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi :
9h - 12h

Permanences

de septembre à juin

le jeudi :
de 16h à 18h

1^{er} et 3^{ème} samedi du mois :
10h à 12h

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous les mercredis et samedis matins.



Edito

Chers Palludéennes et Palludéens,

L'année dernière, à la même époque, j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre la Covid 19. Cette année, j'en appelle à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, nos écoles, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Plus de la moitié de nos dépenses d'électricité correspondent à des bâtiments communaux. Les difficultés de production d'électricité, de fourniture en gaz et de hausse des coûts nous amènent toutes et tous à être plus sobres.

Comme vous le savez, la commune de Palluau s'est engagée dans cette voie afin de réduire significativement sa consommation. Ainsi, le nombre des illuminations de Noël a été réduit pour cette année. Les maintenir était important au regard du

besoin de convivialité que chacun ressent en ces périodes de fêtes. La magie de Noël est ainsi préservée.

La période de fête de fin d'année que nous traversons au milieu de cette crise géopolitique mondiale doit nous permettre de nous retrouver pour savourer ces moments en famille et entre amis.

Pour ma part, je serais heureuse de vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux le 7 janvier 2023 au cours de laquelle, je vous ferai, avec mon équipe municipale, un bilan de l'année écoulée et des actions à venir dans la commune.

Je vous souhaite une très belle fin d'année pleine de bonheur.



Marcelle BARRETEAU
mairie

LANCEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PLAN D'EAU



À l'appui de l'étude menée par le cabinet d'architectes paysagistes AGPU et avec l'assistance de l'agence de service aux collectivités locales de la Vendée (assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre), le conseil municipal a validé l'avant-projet de l'aménagement du plan d'eau lors de sa séance du 4 octobre dernier.

Le projet comporte :

- ◆ La **mise aux normes du plan d'eau** (réhausse des digues de 40 cm maximum, rabaissement du trop-plein),
- ◆ **L'agrandissement du parking proche du pont Chanterelle** afin de permettre un accès sécurisé au plan d'eau par les piétons et les cyclistes en distinguant leur cheminement de celui des voitures et des bus scolaires,
- ◆ L'installation d'équipements supplémentaires : **jeux en bois** de type « parcours aventure » (choix du conseil municipal des enfants), **toilettes** avec bardage bois, **ponton de pêche avec accès handicapé**, ajout de mobiliers et de branchements électriques par les services communaux,
- ◆ L'embellissement du parc : **stationnements végétalisés** pour les deux parkings du plan d'eau, réfection du parking en direction de la Chapelle-Palluau, plantations d'arbres et de plantes supplémentaires par la commune.
- ◆ La **sécurisation du cheminement des piétons et des cyclistes** entre le parc et la place de la Caserne.

Le marché public a été lancé début décembre. L'objectif est de réaliser les travaux sur une courte période, du 15 février au 15 avril 2023, afin de limiter les perturbations pour l'école privée Sainte Agnès et les manifestations des associations.

Guillaume BUTEAU

LA COMMUNE DE PALLUAU S'ENGAGE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dans le contexte de crise énergétique qui nous touche tous, particuliers, entreprises et collectivités, la commission bâtiments s'est réunie, le 18 octobre dernier, afin de travailler sur des économies d'énergie concrètes à mettre en œuvre rapidement en lien avec les services administratifs et techniques.

Les **principales actions** suivantes ont été actées :

- ⇒ **température de chauffage limitée à 19° dans les bâtiments communaux** utilisés toute la journée et suppression des chauffages électriques d'appoint,
- ⇒ **température de chauffage limitée à 16° dans la salle Delaroze** en dehors des périodes d'utilisation régulière,
- ⇒ **contrôle des températures à heures régulières** par les services communaux,
- ⇒ **optimisation des systèmes de régulation** pour permettre une baisse notable des températures les weekends, notamment dans le restaurant scolaire,
- ⇒ **suppression des radiateurs soufflants électriques dans les sanitaires du camping municipal** de l'Aire du Verger et **réduction de la période d'ouverture de 2 mois** afin de limiter les déperditions de chaleur (du 15 mai au 15 septembre au lieu du 15 avril au 15 octobre),
- ⇒ **éclairage public allumé à 7h30 le weekend** au lieu de 6h45.



En parallèle, le Sydev rendra dans les prochaines semaines une étude d'opportunité relative au mode de chauffage de la mairie afin d'examiner les possibilités d'améliorer son bilan énergétique.

Guillaume BUTEAU

OUVERTURE D'UNE ÉPICERIE BAR BRASSERIE À L'ESPACE ST JACQUES DE COMPOSTELLE

Depuis la fermeture de l'ancienne épicerie, située dans les locaux de l'espace St Jacques de Compostelle (place de la Caserne), en août 2021, la commune de Palluau a tout mis en œuvre afin de trouver un repreneur avec le soutien de la chambre de commerce et d'industrie (rencontres de groupes de supermarchés, annonce sur SOS Villages...).

Au terme de cette période de recherche, **une seule proposition de reprise** a été formulée par Hervé et Annielle PONTOIZEAU, actuellement propriétaires du bar-restaurant Le Louis-Philippe.



Réuni le 4 octobre dernier, le conseil municipal a validé cette offre après examen par la commission économie.

Hervé et Annielle PONTOIZEAU proposent d'ajouter au commerce d'alimentation, un bar - brasserie. Pour cela, il est nécessaire d'aménager une cuisine et un bar en effectuant notamment des travaux de ventilation, d'assainissement, d'électricité et de plomberie pour un montant estimé à environ 126 000 €. Les travaux immobiliers seront pris en charge par la commune alors que les aménagements intérieurs seront financés par les repreneurs.

La communauté de communes, actuelle propriétaire des locaux, n'ayant pas la compétence pour effectuer les travaux, a proposé de céder le bâtiment à la commune de Palluau pour un montant de 300 000 € contre un montant estimé par les services du Domaine à 430 000 €. La différence est justifiée par le soutien au maintien d'un service essentiel pour les palludéens et par le montant des travaux.

La commune va réaliser un prêt de 300 000 € pour l'achat du bâtiment et un prêt de 100 000 € pour les travaux. Ce dernier fera l'objet d'un remboursement après versement des subventions sollicitées auprès de l'Union européenne (fonds Leader) et du département de la Vendée.

Dans le projet d'aménagement, la commune est accompagnée par l'architecte Bernard BOUISSET. Le marché public vient d'être lancé. **L'objectif est de pouvoir ouvrir l'épicerie bar brasserie avant l'été prochain.**

Guillaume BUTEAU

TRAVAUX EN COURS

RUES CLEMENCEAU ET DU MOULIN DU TERRIER

Le SYDEV et Eiffage achèvent la phase de travaux de la mise en place des fourreaux qui accueilleront au premier semestre, les lignes électriques, téléphoniques et les câbles de Vendée numérique.



LOCAL DE STOCKAGE POUR LES ASSOCIATIONS

Les travaux du local associatif sont terminés. Les associations ont pris possession des différents locaux en cette fin d'année 2022.



LOTISSEMENT RUE DE L'ANCIENNE GARE



La commune met en vente 3 lots viabilisés situés au bout de la rue de l'Ancienne Gare :

85 € TTC le m²
pour les primo-accédants

100 € TTC le m² pour les autres acquéreurs

Renseignements en mairie.

MAISONS SÉNIORS - RUE DES TOURNESOLS

La remise des clés aux nouveaux locataires des 10 maisons seniors a eu lieu le 16 décembre dernier.

Bienvenue à Palluau !



Guillaume BUTEAU
et Renaud DES PORTES DE LA FOSSE

Projets & actualités de la commune

LE CONTRÔLE DES PONTS DE PALLUAU

Chacun se souvient des images tragiques de l'effondrement du pont de Gênes, en Italie. A l'issue de ce drame, la commission d'enquête du Sénat français avait rendu un rapport d'information sur la situation des ponts en France, en juin 2019.

Dans le prolongement de ce rapport, l'agence nationale de cohésion des territoires avait mobilisé le CEREMA, établissement public sous la tutelle du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, afin de conduire **un programme de recensement et d'évaluation des ouvrages d'ingénierie sur les petites communes**. Une enveloppe de 40 millions avait été attribuée dans ce but.



Chaque commune pouvait faire acte de candidature pour bénéficier de ce programme, **Palluau possédant 8 ponts a tout naturellement répondu positivement**. Sur les 8 ponts que nous possédons, seuls trois étaient éligibles, les autres ayant une ouverture principale considérée comme insuffisante, soit inférieure à deux mètres.

La société Sixence, société privée mandatée par le CEREMA, a ainsi pu visiter les ponts de la Rothelière, de la Croix Sorin sur le ruisseau de la Naulière et celui de Pissot sur le ruisseau de la petite Boulogne. Il résulte de cette visite que nos ponts sont considérés aujourd'hui sans danger.

Il est à noter, par ailleurs, que des travaux sont en cours dans le lit du ruisseau de la Naulière, en amont et en aval du pont de la Rothelière. Ces travaux, conduits par et à la charge du SMMVLJ (Syndicat mixte des marais, la Vie, le Ligneron et le Jaunay) ont pour objet d'assurer la continuité écologique du cours d'eau et sont indépendants de ce programme d'inspection des ponts.

Renaud DES PORTES DE LA FOSSE

MAISON CITOYENNE

Les bénévoles de la Maison Citoyenne vous proposent un nouveau programme pour les mois de janvier, février et mars prochains. Pour rappel, les ateliers sont ouverts à tous et gratuits. Pendant les heures d'ouverture, vous pouvez venir nous rencontrer, jouer, lire ou simplement passer un moment d'échange avec notre nouveau service civique : Alexia CHOQUET. Alexia remplace Thomas qui a terminé son contrat. Vous connaissez peut-être Alexia : elle est championne de VTT !

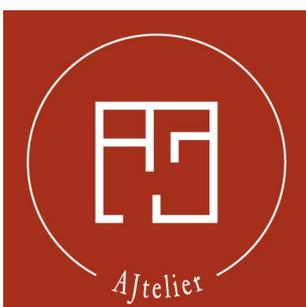


A noter : **la Maison Citoyenne sera fermée du 31 décembre au 20 janvier pour travaux**. Alexia sera néanmoins à votre écoute à la mairie pendant cette période. Des activités seront proposées salle Delaroze.

Sandrine FUZEAU

Acteurs économiques

AJTELIER



Audrey GUILLET et Joséphine GRIMAUX-BACK viennent de créer la SARL AJtelier, agence d'architecture et de maîtrise d'œuvre, au 13 rue de la Prévôté, à Palluaud.

AJtelier est spécialisée principalement dans les projets de rénovation, de réaménagement et d'extension. L'agence vous propose un accompagnement sur-mesure de la conception à la réalisation de vos projets.

CONTACT

Téléphone : 02 52 63 01 44 - Courriel : contact@ajtelier.com

Site Internet : <https://ajtelier.com/> - Page Facebook : <https://www.facebook.com/lajtelier/>

NOUVEAU SITE INTERNET & APPLICATION MOBILE



La commune de Palluau s'est dotée d'un **nouveau site internet** : <https://palluau.fr>.

Comme pour notre logo, nous avons voulu mettre en avant un site interactif et moderne pour répondre à toutes vos demandes. Vous y trouverez toutes les informations concernant la commune.

Recevez nos dernières informations et alertes grâce à l'application mobile **Localiti** !

Le lancement de ce nouveau site internet nous permet par la même occasion de vous proposer l'application mobile **Localiti**. Actualités, agenda des événements, comptes-rendus du conseil municipal... : recevez une notification et consultez immédiatement nos mises à jour.

Enregistrez ou partagez vos informations favorites, envoyez-nous également vos signalements citoyens... **Tout cela gratuitement et sans nécessité de se créer un compte !**

Comment se procurer cette application ?

1. Rendez vous sur l'App Store ou Google Play et téléchargez **Localiti**.
2. Géolocalisez-vous et/ou recherchez directement « 85670 » ou « Palluau »
3. Abonnez vous à nos informations en nous enregistrant dans vos « favoris » ❤️



ATELIERS Numériques

FAMILIARISEZ-VOUS AVEC LA TABLETTE ET VOTRE SMARTPHONE

10 ateliers du 9 Janvier au 27 Mars 2023

Inscription obligatoire !

TOUS LES LUNDIS : 1 GROUPE DE 10H À 12H / 1 GROUPE DE 14H À 16H PALLUAU

Participation de 10 € pour les 10 séances

Association aisé Association et promotion sur les territoires Pays de la Loire

Le contenu des séances sur www.asseptd.fr

Logos: Assurance Retraite, enim, ircantec, CIRAACL, Carsat, Mutualia, Palluau



Plus de 800 abonnés sur Facebook

N'hésitez pas à suivre notre page pour ne rien rater de l'actualité palludéenne !

<https://www.facebook.com/communedepalluau>

DÉMARCHES EN LIGNE



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

En vous connectant sur <https://www.service-public.fr>, vous pouvez désormais déposer une demande en ligne pour :

- ⇒ une **inscription sur les listes électorales**
- ⇒ un **dossier de PACS**
- ⇒ un **recensement citoyen** (jeunes de 16 ans)
- ⇒ un **acte d'état civil** (naissance, mariage, décès)
- ⇒ un **changement d'adresse**

Conseil Municipal des Enfants

Le 11 octobre dernier a eu lieu le renouvellement partiel du Conseil Municipal des Enfants. Mael GIRARD, Romain GUILBAUD, Timothy LEMOINE, Alizée JULLIEN succèdent à Taina DUBOIS, Louane MADEC, Noam BOUREAU et Julia MARTIN qui viennent d'intégrer le collège.

Nous félicitons les enfants qui ont été élus pour leur élection ainsi que les enfants non élus pour leur participation. Pour leur implication durant les deux dernières années, nous remercions les enfants qui viennent de quitter le CME. Ils ont su garder leur motivation durant leur mandat malgré de nombreuses réunions en distanciel imposées par le contexte sanitaire des années 2020 et 2021. Nous leur souhaitons bonne continuation.



Nous remercions également les équipes enseignantes des Ecoles Le Verger et Sainte-Agnès pour leur contribution. Cette dernière facilite la mise en place annuelle du CME et la réalisation de certaines de ses actions. Elle permet également le lien entre le CME et leurs camarades de classe.



Pour rappel, le CME est composé de 4 enfants scolarisés en CM1 et 4 enfants scolarisés en CM2, représentant équitablement les élèves des 2 écoles de la commune. Ils doivent obligatoirement être domiciliés à Palluau lors de leur élection. Ils sont élus par leurs camarades de CE2, CM1 et CM2.



L'ÉQUIPE 2022-2023

Ecole Le Verger :

Aya DUPONT (CM2)
Lina SIM (CM2)
Timothy LEMOINE (CM1)
Alizée JULLIEN (CM1)



Ecole Sainte Agnès :

Alice LARDIÈRE (CM2)
Swoana NOEL (CM2)
Romain GUILBAUD (CM1)
Mael GIRARD (CM1)

VISITE DE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Le 25 octobre, le CME est allé visiter le Conseil départemental de la Vendée situé 40 rue Maréchal Foch à La Roche sur Yon.

Avant notre départ de Palluau, Madame Nadia RABREAU, Conseillère départementale de notre canton est venue nous saluer.



Sur site, nous avons été accueillis et accompagnés par Madame Lucile GONNORD. Elle nous a d'abord expliqué la structuration de la ville de la Roche sur Yon par Napoléon et l'histoire du bâtiment abritant le conseil départemental qui était à l'origine un hôpital.

Nous avons ensuite découvert et pris place dans l'Hémicycle. Chaque place est nominative et possède un micro avec divers boutons de commandes. Lucile nous a montré comment se déroulait un tour de prise de parole et la file d'attente des micros ; des voyants sont installés sur les micros : vert quand on appuie en premier, clignotant quand on appuie en deuxième, rouge quand on appuie en troisième... Lorsque le premier a fini de parler son micro s'éteint, le micro du deuxième passe de clignotant à vert et le micro du troisième passe de rouge à clignotant... Lucile nous a ensuite exposé les différentes compétences du conseil départemental. Puis nous nous sommes rendus dans le bureau du Président Alain Leboeuf qui était absent.

Notre visite s'est achevée par un moment convivial autour d'un jus de fruits et la remise de petits souvenirs (porte-clé, crayons...). Le Conseil départemental peut être visité lors des journées du Patrimoine, nous vous recommandons vivement cette sortie.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le CME était présent pour la commémoration du 11 novembre 1918 afin de rendre hommage aux destins brisés par les guerres.

PROJET MAGASIN SOLIDAIRE

En 2021, les enfants du CME avaient décidé de mener un projet sur l'année 2022 qui s'appelait « Magasin solidaire ».

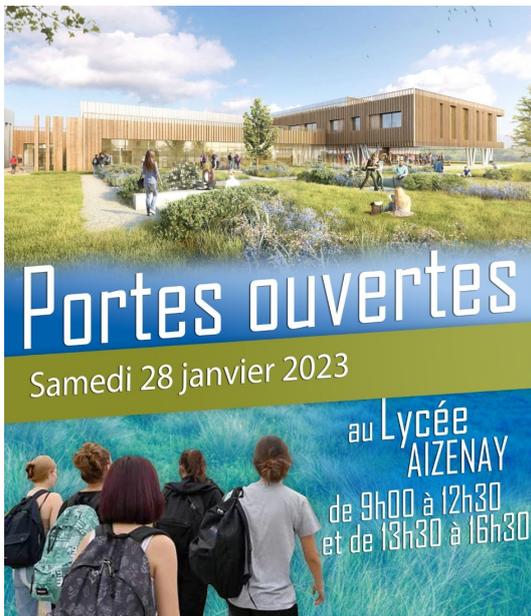
Ils ont transformé ce projet en collecte solidaire pour la banque alimentaire. Cette dernière a été organisée au sein des deux écoles sur la semaine du 21 au



25 octobre. 161,50 kg de denrées non périssables type conserves, pâtes, riz et des produits d'hygiène ont été collectés et remis à la banque alimentaire du secteur le 3 décembre.

Un grand merci aux enfants du CME, aux enfants des écoles, aux familles et aux enseignants pour leur participation à cette action solidaire.

Anne-Lise VALLET



Lycée général et technologique d'Aizenay
8 rue Albert Camus
85190 AIZENAY

Pour information et réservation :
Tél: 02 30 32 29 30
ce.0851705s@ac-nantes.fr

Imprimé par nos soins

RELAIS PETITE ENFANCE



Le Relais petite est un service itinérant et gratuit à destination des enfants, des parents, futurs parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des gardes à domicile. C'est un lieu neutre d'information et d'écoute mais aussi un lieu d'éveil.

A la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant ?

Le Relais vous accueille et vous propose :

- ⇒ Une **information sur les modes d'accueil** existants sur votre territoire : multi-accueil, micro-crèche, assistants maternels à domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM), gardes à domicile.
- ⇒ La **liste des assistant(e)s maternel(le)s** de votre commune ainsi que leurs disponibilités.
- ⇒ Une information sur les démarches liées à l'accueil de votre enfant : aides financières, droits et obligations du parent employeur d'assistant maternel (contrat, mensualisation, Pajemploi...)

Informations et prise de RDV sur www.vie-et-boulogne.fr
relaispetiteenfance@vieetboulogne.fr / 02 51 31 93 18

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs intercommunal accueille les enfants de 3 à 12 ans des communes de Grand'Landes, La Chapelle-Palluau, Palluau, Saint Etienne du Bois et St Paul Mont Penit.



L'accueil de loisirs fonctionne sur 2 sites. Ainsi, les enfants de 3 à 5 ans sont accueillis sur le site de St Etienne du Bois et les enfants de 6 à 12 ans à Palluau : ceci facilite le respect du rythme de l'enfant et les activités proposées sont adaptées à chaque tranche d'âge.

Depuis le 1^{er} septembre 2020, chaque site de l'accueil de loisirs les Pitchounes a sa directrice :

Cindy KERN

Directrice du site de Palluau pour les
6-12 ans : 06 71 09 13 28

Marlène LOISY

Directrice du site de St-Etienne-du-Bois pour les 3-5 ans : 06 77 76 41 70

Pour remplir un dossier d'inscription, il faut se présenter à l'accueil de loisirs le mercredi de 17H30 à 18H45 ou sur RDV.

Contact : lespitchounes85670@orange.fr

Sandrine FUZEAU

SERVICE JEUNESSE

Le Service Jeunesse, c'est quoi ?

La commune de Saint-Etienne-du-Bois est organisatrice du service Jeunesse sur un territoire de 9 communes : Apremont, Maché, Palluau, Saint-Paul-Mont-Penit, La Chapelle-Palluau, Saint-Etienne-du-Bois, Grand'Landes, Falleron et Beaufou.

Les **activités se déroulent au foyer des jeunes de Palluau** pour les 10/17 ans. Il existe un système de navette allant chercher les jeunes sur les communes avant chaque activité.

Le service jeunesse propose à chaque période de vacances et les mercredis de nouvelles pratiques, favorise la découverte d'activités, de nouveaux espaces et de sports.

Diverses activités ont jalonné cette année : séjour à Disneyland (autofinancé), séjour d'une semaine à Le Guerno, séjour sportif à la Jaille Yvon, sortie O Gliss Park, journée Lego Master, canoë, journée sportive Familiale « Family'Quest », préparation de la coupe du monde au Qatar, réalisation d'effrayants masques d'Halloween ou escape game pour s'échapper des griffes d'un terrible psychopathe...

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, vous pouvez demander un dossier d'inscription et des renseignements à cette adresse : servicejeunesse@stetiennedubois85.fr

Une fois le dossier complété, vous pourrez inscrire votre jeune aux activités via un portail familles.

CONTACT : Mairie – 2 place de l'église – 85670 St Etienne du Bois
directrice Jeunesse Elodie CHOUIN – 07 89 71 36 40



Portes ouvertes
Samedi 21 janvier 2023
au Collège Soljenitsyne AIZENAY
de 9h00 à 12h30

Collège Soljenitsyne
2 Impasse Gutenberg
BP 110
85190 AIZENAY

Tél: 02 28 15 06 48
ce.0851560j@ac-nantes.fr

PORTES | OUVERTES

**Collège Saint-Paul
PALLUAU**

**SAMEDI 21
JANVIER 2023**

**DE 9H00
À 12H00**

Creation graphique - Camille Communication



ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE
PALLUAU-DE-PASSE-MONT-PENIT-LE-CROZILLON-PALLUAU
ECOLE LE VERGER
APE

APE LE VERGER

Tenez-vous informé des actions de **l'Association des parents d'élèves de l'école du Verger** sur les différents réseaux sociaux :

⇒ Facebook : <https://www.facebook.com/APEPallua>

⇒ Snapchat : apeleverger et Instagram : apeleverger5

N'hésitez pas à prendre contact avec la présidente Violette ROUILLON par téléphone au 06 03 44 90 60 ou par mail : apelevergerpallua@gmail.com

LES CYCLOS PALLUDÉENS

« Les Cyclos Palludéens » est une association créée en 2022 pour relancer le cyclo-cross de Pallua, stoppé depuis 2019 à cause du covid. Ceci, avec le soutien de la mairie de Pallua, du Conseil départemental de la Vendée et du Vélo club challandais.



Elle est présidée par Yanik GENISSON et propose également des balades à vélo ou de la marche à pied, pour une adhésion annuelle de 20 € comprenant l'assurance.

Contact : lescyclospalludeens@gmail.com

VENDÉE LE DÉPARTEMENT

15 JANVIER 2023

CYCLO-CROSS DE PALLUAU

Autour de l'étang communal

11H - Ecoles de cyclisme
13H - Minimes et Cadets
15H - Juniors, Espoirs et Seniors

Bar et Restauration sur place

Organisé par les Cyclos Palludéens

CLUB INTERCOMMUNAL DE L'AMITIE

A l'occasion de cette nouvelle année, le Club Intercommunal de l'Amitié vous présente ses meilleurs vœux.

Que s'est-il passé au cours de l'année 2022 ?

Un bureau a été élu en novembre 2021 pour pérenniser l'association et, tant bien que mal, a essayé de maintenir l'association en vie, en proposant des activités qui seront reconduites en 2023.

Que va-t-il se passer en 2023 ?

Un nouveau bureau : En effet, lors de l'assemblée générale du 9 novembre 2021, les statuts de l'association ont été modifiés. L'ensemble des membres du Conseil d'Administration sont élus pour un an, renouvelable trois fois. Chaque année, en novembre, les membres du Conseil d'Administration sont sortants, se représentent ou pas. Ainsi, gageons que de nouvelles candidatures se fassent connaître pour perdurer les activités.

Quelles activités ?

DANSER : au moins un bal tous les deux mois, autant que faire se peut !

DE JOUER AUX CARTES : Pour les aînés à partir de 14h30, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi à Saint Paul Mont Penit, petite salle de la Métairie et tous les vendredis à Palluau, à la Maison Citoyenne.

DE JOUER ENCORE avec les plus petits à partir de

14h30 : Jeux multigénérationnels le 1^{er} mercredi du mois, à Grand'Landes, salle Saint-Laurent.

AUTRES : Ponctuellement, des sorties, pique-nique, etc...vont être proposés.

Pour bien commencer l'année ! Retenez cette date : **le 11 janvier 2023**. Il est organisé un bal, à Saint Paul Mont Penit, sans aucun doute, suivi de nombreux autres, si l'évènement est apprécié !

En ce qui concerne le prochain calendrier de nos différentes activités, les dates ne sont pas arrêtées. Le nouveau bureau ne manquera pas de vous informer, par tous les moyens dont il dispose. Cependant, si vous avez un savoir-

faire à partager, si des idées vous viennent, n'hésitez pas, venez !

En espérant que vous soyez incités à mieux nous connaître, que votre curiosité vous pousse à nous rencontrer, le bouche à oreille fonctionne très bien ! La cotisation annuelle est de 12 €.

En attendant, le secrétariat des mairies respectives (Palluau, Saint Paul Mont Penit, Grand'Landes) sera votre interlocuteur, vous communiquera le nom des personnes à contacter. Nous vous attendons nombreux !

D'ici là, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



FRANCE-MIKIABE MIRAY

L'association France Ankiabe Miray a été créée en 2020, sous l'impulsion de Jean-Jacques ANDRIANADA suite à un voyage à Madagascar. L'objet de cette association est d'aider au développement du village d'Ankiabe, situé au nord de Madagascar, en particulier, dans l'éducation et la santé.

Après des dons importants, les adhérents et bénévoles de l'association ont pu envoyer un conteneur en septembre, qui est arrivé à la fin du mois d'octobre sur place. Du matériel scolaire et sportif, de santé, des vêtements, trois motopompes et groupe électrogène, et bien d'autres choses ont pu être mis en place et ainsi améliorer le quotidien de nos amis malgaches.

Pendant les mois de septembre et octobre, les membres du bureau et des bénévoles sur place, dont deux médecins, une infirmière et trois aides infirmiers, se sont rendus à Ankiabe. Ils ont pu apprécier les besoins et effectuer plusieurs actes médicaux.



Vous pouvez consulter la page Facebook de l'association pour en connaître les détails : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100064589145483>

La prochaine expédition se déroulera en 2023, pour un suivi sur le terrain. L'association dispose également d'un magasin de produits artisanaux malgaches, rue du Pont-Levis en face de la maison citoyenne. Vous pouvez également devenir adhérent. Pour tout renseignement, contactez le 06 26 34 57 13.

Sandrine FUZEAU

Demandes de titres d'identité

Depuis le 27 octobre, il est désormais possible de prendre rendez-vous pour demander une carte d'identité ou un passeport auprès de la mairie d'Aizenay.

⇒ Une pré-demande est nécessaire avant de déposer votre dossier : <https://passeport.ants.gouv.fr>



MAIRIE D'AIZENAY

Rendez-vous sur Internet : <https://www.aizenay.fr/etat-civil> - Contact : 02 51 94 60 46

Prévention séniors

La Communauté de communes Vie et Boulogne propose des animations et rencontres pour les seniors du territoire, de décembre 2022 à avril 2023.

Les seniors au volant

Le service éducation routière propose **des stages de sensibilisation à la sécurité routière**, en partenariat avec les communes, l'association Prévention routière et la Préfecture.

Animés par des professionnels et des bénévoles, les stages (2 jours théoriques et 1 jour de pratique) permettent de se mettre à jour sur la réglementation et d'adapter la conduite à son âge.

Une partie théorique : actualisation des connaissances sur la réglementation, prise de conscience des capacités de conduite de chacun pour prolonger l'autonomie à volant...

Une partie pratique : essai d'un simulateur de conduite, parcours de sensibilisation aux effets de la somnolence et de l'alcoolémie, conduite sur un véhicule en situation réelle.

Théorie

9 et 10 février, à Apremont
13 et 14 février, à Beaufou
16/17 février à Grand'Landes

Pratique au Poiré-sur-Vie
Du 27 février au 4 mars



Inscription - 02 51 98 51 21

Conférence sensibilisation AVC : informer pour prévenir

En France, l'accident vasculaire cérébral ou AVC concerne chaque année, près de 150 000 nouveaux cas, soit un toutes les 4 minutes. Lors d'un AVC, chaque minute compte.

La conférence animée par une infirmière coordinatrice de la filière AVC 44-85 sensibilise chacun sur l'avant, le pendant et l'après. Elle sera ponctuée de témoignages et d'échanges avec la **salle**.

Mardi 28 février à 15h, Salle des 4 Rondes à Aizenay

Mardi 7 mars à 18h30 St-Denis-la-Chevasse

Accès libre tout public - Sans inscription

COLLECTE DE COQUILLAGES en déchèteries



Refusés

- crustacés, crevettes, langoustines, crabes..
- sac en plastique,
- coquilles non ouvertes,
- citron,
- rince-doigts, serviettes en papier...

Collectes dans les 6 déchèteries de Vie et Boulogne
Du 10 déc. 2022 au 25 fév. 2023

Vie et Boulogne
communauté de communes

En bref et à retenir



DISPOSITIF

« ARGENT DE POCHE »

VACANCES D'HIVER (février 2023)

Pour les jeunes palludéens de 16 à 17 ans

15€ pour 3h de mission quotidienne.

Dossier de candidature à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune.

A déposer AVANT le 31 janvier 2023

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



À la recherche d'un emploi ?

Tremplin & Acemus, des solutions pour accéder à une vie professionnelle active !

Des missions de travail

L'association TREMPLIN est en relation permanente avec des particuliers, associations, collectivités, agriculteurs, commerçants, artisans et entreprises.

Elle peut vous proposer de nombreuses missions en lien avec vos compétences et en fonction de vos disponibilités.

Un accompagnement dans votre parcours

Un Conseiller en Insertion Professionnelle vous accompagne dans votre parcours socio-professionnel avec :

- des entretiens individuels
- des évaluations en situation de travail
- des supports et informations mis à votre disposition
- des ateliers collectifs proposés (CV, lettre de motivation...)
- des formations courtes (informatique, PSC1, SST...)
- des stages



Facilitateur d'insertion sociale et professionnelle

L'association ACEMUS accompagne ses salariés dans leur insertion sociale et professionnelle.

Un suivi personnalisé avec un contrat à durée déterminée d'insertion est proposé aux bénéficiaires du RSA (30h/semaine minimum).

Deux supports d'activité :

Maraîchage sur le site des Jardins de l'Aumônerie à Aizenay : plantation, récolte et vente des produits au magasin et en ligne, accueil des clients pour la cueillette des petits fruits rouges.

Espaces verts sur différents sites de la Communauté de Communes Vie & Boulogne : réalisation de travaux en espaces verts pour les collectivités, les entreprises, les associations, les particuliers. Tonte, taille, plantation, débroussaillage, desherbage, entretien des voiries. Gestion raisonnée en accord avec les nouvelles méthodes d'entretien des espaces verts.

Association intermédiaire TREMPLIN et Chantier d'insertion ACEMUS :

16 rue de l'Ancien Prieuré - 85170 Le Poiré-sur-Vie - 02 51 06 41 59

accueil@tremplinacemus.fr - www.tremplinacemus.fr

Contrôle des installations d'assainissement non collectif



La fréquence de ces contrôles sera désormais modulée : **les installations « non conformes » sont visitées tous les 4 ans et les installations « conformes » le sont tous les 8 ans.**

Les installations non conformes :

- Nécessitent un entretien plus fréquent,
- Se dégradent plus rapidement,
- Peuvent être soumises à une remise aux normes

Pour les installations conformes ou mises en conformité récemment, la communauté de communes a souhaité que cette fréquence soit ramenée à 8 ans. Au bout d'une dizaine d'années, une installation même récente se dégrade si elle n'est pas régulièrement entretenue.

Les contrôles sont priorisés en fonction de l'année du dernier contrôle et de la sensibilité du milieu (par exemple, autour du périmètre de protection du captage d'eau potable d'Apremont).

En 2023, les communes de La Genétouze, Palluau, St-Denis-la-Chevassse, Grand'Landes, St-Paul-Mont-Penit, La Chapelle-Palluau, et Falleron seront contrôlées.

UNE INSTALLATION CONFORME ET BIEN ENTRETENUE CONTRIBUE À LA PRÉSERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Les contrôles périodiques permettent :

- De vérifier l'état et le bon entretien des installations d'assainissement non collectif (bacs à graisse, filtres ou fosses)
- De donner des conseils d'entretien et d'expliquer le fonctionnement de l'installation
- D'informer les usagers de la procédure à suivre pour une mise en conformité

RÉALISER LA VIDANGE DE L'INSTALLATION RÉGULIÈREMENT

Afin d'éviter tout engorgement, la vidange de votre fosse est indispensable. Celle-ci doit être effectuée quand le volume de boues atteint 50 % de la hauteur de la fosse.

Pour faire vos demandes de vidanges, des formulaires sont disponibles en ligne, sur le site internet de la Communauté de communes Vie et Boulogne.

CONTACT

Spanc – Service Public d'Assainissement Non Collectif
02 51 31 13 01 • spanc@vieetboulogne.fr
www.vie-et-boulogne.fr/assainissement-non-collectif

Rétrospective

Dîner dansant
29 octobre 2022



Halloween
à la maison citoyenne
31 octobre 2022



Cérémonie commémorative
11 novembre 2022



Une Naissance Un Arbre
23 novembre 2022



Vide atelier des artistes
27 novembre 2022



Agenda

JANVIER 2023

CÉRÉMONIE
DES VŒUX DU MAIRE
SAMEDI 7 JANVIER 2023
à partir de 17h00
Espace de la Gâchère
rue André Dorion

Marché de Noël
11 décembre 2022



15 janvier



Cyclo-cross
Plan d'eau communal

Les Cyclos Palludéens

À partir de 11h
Bar et restauration
sur place